



---

Monsieur Jean CASTEX  
Premier ministre  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 PARIS

PARIS, le 31 mars 2021

Objet : Votre circulaire du 10 mars 2021 visant à accélérer la déconcentration de la gestion budgétaire et des ressources humaines pour renforcer la capacité d'action de l'Etat dans les territoires.

Monsieur le Premier ministre,

La fédération générale des fonctionnaires – Force Ouvrière a pris connaissance de votre circulaire du 10 mars 2021 visant à accélérer la déconcentration de la gestion budgétaire et des ressources humaines pour renforcer la capacité d'action de l'Etat dans les territoires.

Au-delà du fait que les orientations de cette circulaire auraient mérité un échange avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique, Force Ouvrière, première organisation de la fonction publique de l'Etat, tient à vous faire part de ses interrogations et positions.

Vous annoncez l'arrivée de 2 500 agents supplémentaires dans les services déconcentrés de l'Etat. Pouvez-vous nous préciser comment ces agents sont recrutés, transférés ou redéployés ?

Vous indiquez un transfert de gestion, sur le plan local, des recrutements, mobilités et avancements des agents publics. Cette gestion locale, sous l'autorité des préfets, s'appuierait sur les lignes directrices de gestion (LDG). Cela soulève la question de l'origine de la LDG appliquée par le préfet, chaque agent dépendant de celle de son ministère.

Enfin, vous indiquez que la DGAFP doit s'assurer de l'attractivité des territoires et suivre les difficultés des mesures à venir. Pour Force Ouvrière, il est important que les organisations syndicales représentatives de la fonction publique de l'Etat soient régulièrement informées et consultées sur ce point.

Monsieur le Premier ministre, Force Ouvrière réitère sa demande de réactiver le conseil national des services publics afin d'ouvrir une discussion de fond sur l'avenir des missions publiques, évaluer les réformes passées et sortir d'une stricte vision budgétaire de l'action publique.

Comptant sur une réponse de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de notre très haute considération.

Christian GROLIER,  
Secrétaire Général